

c'est vous qui êtes venu en retard. » Le brahmane l'injuria en disant : « Hé, fils d'un magicien de malheur vous ne tenez pas compte de la justice et vous violez votre ancien serment. »

Tous les ministres, en entendant ces paroles, et en voyant que, en leur présence, il outrageait le souverain, proposèrent unanimement qu'on le fît périr ; le roi invita ses ministres à lui indiquer de quel châtiment il faudrait le punir ; ils s'avancèrent tour à tour pour dire, l'un, qu'il fallait le tuer en le faisant cuire à la vapeur dans un vase de terre percé de trous ; un autre, en le faisant bouillir ; un autre, en l'écartelant ; un autre, en le pilant dans un mortier ; un autre, en lui faisant subir les cinq *tchan* (1) qui sont : couper les oreilles, trancher la langue, arracher les yeux. Le roi ne consentit à rien de tout cela et dit : « J'observe les règles religieuses ; mon cœur affectueux est miséricordieux pour toutes les espèces d'êtres ; je ne ferais pas de mal même à un reptile ; à plus forte raison ne mettrais-je pas en danger la vie d'un homme. Je me bornerai à le chasser promptement hors du royaume après l'avoir bien approvisionné. »

En conformité avec cet ordre, les ministres donnèrent (au brahmane) des vêtements et des grains pour le voyage, puis ils le firent sortir du territoire. Allant solitaire sur une longue route, il était exposé aux atteintes du froid et du chaud ; épuisé de forces et consumé de chagrin, il n'avait plus forme humaine lorsqu'il arriva dans un autre royaume. Il se rendit chez un brahmane étranger avec lequel il avait eu des relations d'amitié. Celui-ci lui demanda ensuite : « D'où venez-vous ? Quelles connaissances avez-vous réunies et acquises ? A l'étude de quelles

(1) Le mot *kṣana* est, d'après les lexiques, l'équivalent de *mârana* qui signifie « supplice ». Il semble que ce soit ce mot que recouvre la transcription chinoise *tchan*. Mais notre texte n'énonce que trois des cinq supplices.